



UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE
U.F.R. LETTRES, CULTURE ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT
"LANGUE ET LITTÉRATURES FRANÇAISES ET COMPARÉE"

LIVRET DES ENSEIGNEMENTS



AGRÉGATIONS EXTERNE et INTERNE
de LETTRES MODERNES

Session 2018



ANNÉE UNIVERSITAIRE 2017 - 2018

Conseils généraux

☞ La consultation de ce livret doit être complétée par celle de livrets édités par d'autres départements ; vous y trouverez les informations relatives aux enseignements complétant votre préparation :

- **Langues et Littératures anciennes** : Département de *Langues et Cultures de l'Antiquité* (Gergovia, bureau 122).

- **Langues vivantes** :

- Département d'*Anglais* (34, avenue Carnot, bureau A17, tél. 04-73-40-63-50) : cours de Version niveau Master 1 ;

- Département d'*Allemand* (34, avenue Carnot, tél. 04-73-40-63-40) : cours de Version niveau Licence 3 ;

- Département d'*Espagnol* et de *Portugais* (34, avenue Carnot, tél. 04-73-40-63-75) : cours de Version niveau Master 1 Recherche ;

- Département d'*Italien* (34, avenue Carnot, tél. 04-73-40-63-90) : au S1, cours de Version niveau Master recherche ; au S2, cours de Version niveau L3 LLCER ;

- Département des *Études slaves* (34, avenue Carnot, tél. 04-73-40-63-90).

- **Français Langue Étrangère** : Département de *Linguistique* (Gergovia, 3^e étage, bureau 325).

☞ Elle peut aussi être utilement complétée en cours d'année universitaire par la consultation régulière de votre ENT ainsi que du site Internet du Département : <http://www.lettres.univ-bpclermont.fr/rubrique168.html>.

☞ Les épreuves écrites d'admissibilité auront lieu en principe fin janvier 2018 pour l'agrégation interne et en mars 2018 pour l'agrégation externe. Nous attirons l'attention sur le fait que l'inscription au concours se réalise indépendamment de toute inscription dans un établissement universitaire préparant au concours. Vous trouverez les renseignements généraux (inscriptions, dates exactes des épreuves, etc.) sur le site du ministère de l'Éducation nationale : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33987/enseigner-dans-les-classes-preparatoires-agregation.html>.

☞ D'une manière générale, avant de s'engager dans la préparation des épreuves, il est impératif que les candidats **prennent connaissance des sujets et des rapports de jury des années précédentes, afin d'avoir un aperçu des questions susceptibles d'être posées, du type d'exposé attendu et des exigences du jury**. Cela accroît l'efficacité de la préparation en ciblant le champ de connaissances à acquérir. Les sujets et rapports de jury de 2003 à 2017 sont consultables à l'adresse suivante : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34315/se-preparer-pour-les-concours-second-degre-jurys.html>.

Équipe administrative et enseignante

Administration

Directeur du département : à venir

Coordinatrice des agrégations de Lettres modernes : Nathalie Bragantini-Maillard (bureau 107 ; nathalie.bragantini_maillard@uca.fr)

Coordinatrice des agrégations de Lettres classiques : Sandrine Dubel (bureau 111 ; sandrine.dubel@uca.fr)

Secrétaire : Thierry Boissonnade (bureau 122 ; thierry.boissonnade@uca.fr)

Enseignants

Littérature du Moyen Âge : Françoise Laurent (bureau 103 ; francoise.laurent@uca.fr)

Littérature du XVI^e siècle : Dominique Bertrand (bureau 114 ; dominique.bertrand@uca.fr)

Littérature du XVII^e siècle : Laurence Plazenet (bureau et courriel à venir)

Littérature du XVIII^e siècle : Françoise Le Borgne (francoise.le_borgne@uca.fr)

Littérature du XIX^e siècle : Pascale Auraix-Jonchière (bureau 101 ; pascale.auraix.jonchiere@neuf.fr)

Littérature du XX^e siècle : Philippe Antoine (bureau 105 ; philippe.antoine@uca.fr)

Littérature comparée, « Expériences de l'histoire, poétiques de la mémoire » : Gaëlle Loisel (bureau 109 ; gaelle.loisel@uca.fr)

Littérature comparée, « Formes de l'action poétique » : Philippe Mesnard (bureau 104 ; philippe.mesnard@uca.fr)

Langue du Moyen Âge : Nathalie Bragantini-Maillard (bureau 107 ; nathalie.bragantini_maillard@uca.fr)

Langue du XVI^e siècle : Nora Viet (bureau 105 ; nora.viet@uca.fr)

Langue des XVII^e - XVIII^e - XIX^e siècles : Frédéric Calas (bureau 103 ; frederic.calas@uca.fr)

Langue du XX^e siècle : Marjolaine Vallin (bureau 103 ; marjolaine.vallin@uca.fr)

Version latine : Rémy Poignault (bureau 102 ; remy.poignault@uca.fr)

Enseignements supplémentaires propres à l'agrégation interne :

Composition de didactique : Laurence Plazenet (bureau et courriel à venir) (LC) et Thierry Poyet (LM) (ESPE ; thierry.poyet@uca.fr)

Littérature du XVI^e siècle - Montaigne : Dominique Bertrand (bureau 114 ; dominique.bertrand@uca.fr)

Cinéma : Caroline Lardy (bureau 308 ; caroline.lardy@uca.fr)

Épreuves du concours externe de Lettres modernes

Épreuves écrites d'admissibilité

1° Composition française sur un sujet se rapportant à un programme d'**œuvres d'auteurs de langue française** (durée : 7 heures ; coefficient 12).

2° Étude grammaticale d'un texte français antérieur à 1500, extrait d'une œuvre inscrite au programme (durée : 3 heures ; coefficient 4).

3° Étude grammaticale d'un texte de langue française postérieur à 1500, extrait de l'une des œuvres inscrites au programme (durée : 3 heures ; coefficient 4).

4° Composition française sur un sujet se rapportant à l'une des deux questions de **littérature générale et comparée** au programme (durée : 7 heures ; coefficient 10).

5° Version latine (durée : 4 heures ; coefficient 5).

6° Version, au choix du candidat, dans l'une des **langues vivantes étrangères** suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, polonais, portugais, roumain, russe, tchèque (durée : 4 heures ; coefficient 5).

L'usage du dictionnaire latin-français est autorisé pour l'épreuve de latin. Pour les langues vivantes, seul est autorisé l'usage du dictionnaire unilingue dans la langue choisie, à l'exception des épreuves d'arabe et d'hébreu pour lesquelles l'usage du dictionnaire bilingue est admis.

Épreuves orales d'admission

1° Leçon portant sur les œuvres d'auteurs de langue française inscrites au programme (durée de la préparation : 6 heures ; durée de l'épreuve : 40 min ; coefficient 13).

2° Explication d'un texte postérieur à 1500 de langue française tiré des œuvres au programme, accompagnée d'un **exposé oral de grammaire** portant sur le texte (durée de la préparation : 2h30 ; durée de l'épreuve [explication de texte et exposé de grammaire] : 40 min ; coefficient 12).

3° Explication d'un texte « hors programme » et question didactique. L'épreuve se déroule en deux parties (durée de la préparation : 1h30 ; durée de l'épreuve : 1 heure ; coefficient 8) :

- Première partie, notée sur 15 points : explication d'un texte de langue française extrait des œuvres au programme de l'enseignement du second degré (présentation : 30 min ; entretien avec le jury : 10 min).

- Seconde partie, notée sur 5 points : interrogation portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable » (présentation : 10 min ; entretien avec le jury : 10 min).

Le candidat répond pendant 10 min à une question, à partir d'un document qui lui a été remis au début de l'épreuve, question pour laquelle il a préparé les éléments de réponse durant le temps de préparation de l'épreuve. La question et le document portent sur les thématiques regroupées autour des connaissances, des capacités et des attitudes définies, pour la compétence désignée ci-dessus, dans le point 3 « les compétences professionnelles des maîtres » de l'annexe de l'arrêté du 19 décembre 2006.

L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury pendant 10 min.

4° Commentaire d'un texte de littérature ancienne ou moderne extrait des œuvres au programme prévues pour la seconde composition française (durée de la préparation : 3h ; durée de l'épreuve : 30 min ; coefficient 8).

Un entretien de 10 min maximum portant sur le contenu de l'exercice présenté suit chacune des quatre épreuves d'admission.

Le programme des quatre premières épreuves écrites d'admissibilité et des première, deuxième et quatrième épreuves orales d'admission fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Épreuves du concours externe spécial de Lettres modernes

Épreuves écrites d'admissibilité

1° Composition française sur un sujet se rapportant à un programme d'œuvres d'auteurs de langue française (durée : 7 heures ; coefficient 5).

2° Composition française sur un sujet se rapportant à une question de littérature générale et comparée au programme (durée : 7 heures ; coefficient 4).

3° Étude grammaticale d'un texte de langue française antérieur à 1500 et d'un texte de langue française postérieur à 1500, extraits des œuvres inscrites au programme (durée : 4 heures ; coefficient 3).

Épreuves orales d'admission

1° Leçon portant sur les œuvres d'auteurs de langue française inscrites au programme (durée de préparation : 6 heures ; durée de l'épreuve : 1 heure maximum [exposé : 40 min maximum ; entretien avec le jury : 20 min maximum] ; coefficient 5).

2° Explication d'un texte postérieur à 1500 de langue française tiré des œuvres au programme, accompagnée d'un **exposé oral de grammaire** portant sur le texte (durée de préparation : 2h30 ; durée de l'épreuve : 1 heure maximum [40 min maximum pour l'explication de texte et l'exposé de grammaire, suivies de 20 min maximum d'entretien avec le jury] ; coefficient 3).

3° Mise en perspective didactique d'un dossier de recherche (durée de préparation : 1 heure ; durée de l'épreuve : 1 heure maximum [exposé : 30 min maximum ; entretien : 30 min maximum] ; coefficient 4).

Le candidat admissible transmet au jury, par voie électronique (format PDF) au moins dix jours avant le début des épreuves d'admission, un dossier scientifique présentant son parcours, ses travaux de recherche et, le cas échéant, ses activités d'enseignement et de valorisation de la recherche. Le dossier ne doit pas excéder douze pages, annexes comprises.

Lors de la première partie de l'épreuve, le candidat présente au jury la nature, les enjeux et les résultats de son travail de recherche et en propose une mise en perspective didactique, orientée par une question qui lui est communiquée par le jury au début de l'heure de préparation. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury prenant appui sur le dossier et l'exposé du candidat.

L'épreuve doit permettre au jury d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- rendre ses travaux accessibles à un public de non-spécialistes ;
- dégager ce qui dans les acquis de sa formation et par la recherche peut être mobilisé dans le cadre des enseignements qu'il serait appelé à dispenser dans la discipline du concours ;
- appréhender de façon pertinente les missions confiées à un professeur agrégé.

Le programme du concours prend appui sur celui du concours externe de l'agrégation de lettres modernes dans les conditions suivantes :

- épreuve 1° d'admissibilité et épreuve 1° d'admission : programme de littérature française du concours externe précité ;
- épreuve 2° d'admissibilité : l'une des questions de littérature générale et comparée au programme du concours externe précité ;
- épreuve 3° d'admissibilité : les passages retenus pour les épreuves d'étude grammaticale d'un texte français antérieur à 1500 et d'étude grammaticale d'un texte français postérieur à 1500 du concours externe précité ;
- épreuve n° 2 d'admission : œuvres inscrites au programme de littérature française (textes postérieurs à 1500) du concours externe précité.

Programme des concours externes de Lettres modernes 2018

Littérature française (concours externe et concours externe spécial)

- Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au lion*, éd. et trad. Corinne Pierreville, Paris, Honoré Champion, coll. « Champion Classiques du Moyen Âge ».
- François Rabelais, *Gargantua*, éd. Mireille Huchon, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », n° 4535.
- Jean Racine, *Esther* et *Athalie*, éd. Georges Forestier, Paris, Gallimard, coll. « Folio théâtre », n° 104 et 57.
- André Chénier, « Le Jeu de Paume » et « Hymne », p. XCIII à CXXIII ; « Poésies antiques », p. 3 à 145 ; « Hymnes et odes » et « Dernières poésies », p. 439 à 472, in *Poésies*, éd. Louis Becq de Fouquières, Paris, Gallimard, coll. « Poésie/Gallimard », n° 276.
- Gustave Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, éd. Pierre-Marc de Biasi, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Les Classiques de Poche ».
- Nicolas Bouvier, *L'Usage du monde*, Paris, La Découverte, coll. « La Découverte Poche/Littérature et voyages », n° 402.

L'épreuve écrite d'étude grammaticale d'un texte français antérieur à 1500 et celle d'un texte français postérieur à 1500 ne comportent que les passages suivants (concours externe et concours externe spécial)

- Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au lion*, éd. et trad. Corinne Pierreville, Paris, Champion, coll. « Champion Classiques du Moyen Âge », du v. 1 au v. 2160.
- François Rabelais, *Gargantua*, éd. Mireille Huchon, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », n° 4535, p. 29 à 273, de la page de titre à la fin du chapitre XXVII.
- Jean Racine, *Athalie*, éd. Georges Forestier, Paris, Gallimard, coll. « Folio théâtre », n° 57, en entier.
- André Chénier, *Poésies*, éd. Louis Becq de Fouquières, Paris, Gallimard, coll. « Poésie/Gallimard », n° 276, « Poésies antiques », p. 3 à 145.
- Gustave Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, éd. Pierre-Marc de Biasi, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Les Classiques de Poche », de la p. 311 (Deuxième partie, chapitre IV) à la fin du roman.
- Nicolas Bouvier, *L'Usage du monde*, Paris, La Découverte, coll. « La Découverte Poche/Littérature et voyages », n° 402, p. 113 à 275 (section « Le lion et le soleil »).

Littérature générale et comparée

Première question : « Expériences de l'histoire, poétiques de la mémoire » (concours externe et concours externe spécial)

- Joseph Conrad, *Au cœur des ténèbres*, traduit de l'anglais par Jean Deubergue, Paris, Gallimard, coll. « Folio bilingue », n° 60.
- Antonio Lobo Antunes, *Le Cul de Judas*, traduit du portugais par Pierre Léglise-Costa, Paris, Éditions Métailié, coll. « Suites ».
- Claude Simon, *L'Acacia*, Paris, Les Éditions de Minuit, collection de poche « Double », n° 26.

Seconde question : « Formes de l'action poétique » (concours externe)

- René Char, *Fureur et mystère*, Paris, Gallimard, coll. « Poésie/Gallimard ».
- Mahmoud Darwich, *La Terre nous est étroite et autres poèmes*, trad. E. Sanbar, Paris, Gallimard, coll. « Poésie/Gallimard ».
- Federico Garcia Lorca, *Complaintes gitanes*, trad. L. Amselem, Paris, Allia.

Épreuves du concours interne de Lettres modernes

Épreuves écrites d'admissibilité

1° Composition à partir d'un ou de plusieurs **textes d'auteurs de langue française du programme des lycées**. Le candidat expose les modalités d'exploitation d'un, de plusieurs ou de la totalité des textes dans une classe de lycée déterminée par le jury (durée de l'épreuve : 7 heures ; coefficient 8).

2° Composition française portant sur un programme publié au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale d'œuvres d'auteurs de langue française et postérieures à 1500 (durée de l'épreuve : 7 heures ; coefficient 12).

Épreuves orales d'admission

1° Leçon portant sur un programme publié au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale d'œuvres d'auteurs de langue française. La leçon est suivie d'un entretien qui permet au candidat de tirer parti de son expérience professionnelle (durée de la préparation : 6 heures ; durée de l'épreuve : 50 minutes ; coefficient 6).

2° Explication d'un texte postérieur à 1500 d'un auteur de langue française et figurant au programme publié au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale. Cette explication est suivie d'une **interrogation de grammaire** portant sur le texte et d'un entretien avec le jury (durée de la préparation : 3 heures ; durée de l'épreuve : 50 min ; coefficient 8).

3° Commentaire d'un texte français ou traduit appartenant aux littératures anciennes ou modernes et extrait du programme de littérature générale et comparée, publié au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale. Ce commentaire est suivi d'un entretien avec le jury (durée de la préparation : 2 heures ; durée de l'épreuve : 30 min ; coefficient 6).

Programme du concours interne de Lettres modernes 2018

Littérature française

- Michel de Montaigne, *Essais*, livre III, éd. E. Naya, D. Reguig et A. Tarrête, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique ».
- Racine, *Esther* et *Athalie*, édition Georges Forestier, Paris, Gallimard, coll. « Folio théâtre », n° 104 et 57.
- André Chénier, « Le Jeu de Paume » et « Hymne », p. XCIII à CXXIII ; « Poésies antiques », p. 3 à 145 ; « Hymnes et odes » et « Dernières poésies », p. 439 à 472, in *Poésies*, éd. Louis Becq de Fouquières, Paris, Gallimard, coll. « Poésie/Gallimard », n° 276.
- Gustave Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, éd. Pierre-Marc de Biasi, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Les Classiques de Poche ».
- Nicolas Bouvier, *L'Usage du monde*, Paris, La Découverte, coll. « La Découverte Poche/Littérature et voyages », n° 402.

Œuvre cinématographique

- Bertrand Blier, *Buffet froid*, DVD Studio Canal.

Littérature générale et comparée : « Expériences de l'histoire, poétiques de la mémoire »

- Joseph Conrad, *Au cœur des ténèbres*, traduit de l'anglais par Jean Deubergue, Paris, Gallimard, coll. « Folio bilingue », n° 60.
- Antonio Lobo Antunes, *Le Cul de Judas*, traduit du portugais par Pierre Léglise-Costa, Paris, Éditions Métailié, coll. « Suites ».
- Claude Simon, *L'Acacia*, Paris, Les Éditions de Minuit, collection de poche « Double », n° 26.

Emploi du temps – Agrégations externes et interne de LM S1

Valable pour les épreuves de littérature par auteur communes aux agrégations LC et LM

	LUNDI	MARDI	MERCREDI			JEUDI	VENDREDI
8h15							
9h15			Litt. comparée : « Formes de l'action poétique » (Agrég. externe) Ph. Mesnard Salle 123	Dissert. didactique (Agrég. interne LM) Th. Poyet (13 sept., 3 et 18 oct., 15 nov., 6 déc.) Salle 224		Dissert. didactique (Agrég. interne LC) L. Plazenet (27 sept. 9h15-12h15 [Salle 224] ; 15 nov. 8h15-12h15 [Salle 223B] ; 22 nov. 8h15-12h15 [Salle 224])	Langue Moyen Âge N. Bragantini-Maillard Salle 124
10h15							
11h15		Litt. XVI ^e s. – Rabelais (Agrég. externe) D. Bertrand Salle 223B	Litt. Moyen Âge (Agrég. externe) Fr. Laurent Salle 503		Litt. XVI ^e s. – Montaigne (Agrég. interne) D. Bertrand (20 sept. 9h15-12h15) Salle 504		Langue XVI ^e s. N. Viet Salle 327
12h15							
13h15							
14h15	Littérature XVII ^e s. L. Plazenet Salle 224	Version latine LM R. Poignault Salle 127	Littérature XVIII ^e s. Fr. Le Borgne (1 sem. sur 2) Salle 224		Littérature XIX ^e s. P. Auraix-Jonchière (1 sem. sur 2) Salle 117		
15h15							Langue XVII ^e -XIX ^e -XX ^e s. Fr. Calas Centre Langues Multimédia, Salle 103
16h15	Litt. comparée : « Expériences de l'histoire... » G. Loisel Salle 127		Littérature XX ^e s. Ph. Antoine Salle 224				
17h15							
18h15							
19h15							

Emploi du temps – Agrégations externes et interne de LM S2

Valable pour les épreuves de littérature par auteur communes aux agrégations LC et LM

	LUNDI	MARDI	MERCREDI		JEUDI	VENDREDI
8h15			Litt. comparée : « Formes de l'action poétique » (Agrég. externe) Ph. Mesnard		Dissert. didactique (Agrég. interne LM) Th. Poyet (10 janv.)	
9h15				Cinéma (Agrég. interne) C. Lardy (31 janv. 9h15 ; 28 fév. et 14 mars 10h15 ; 28 mars 9h15)		
10h15		Langue XVIII ^e s. M. Vallin (5 séances)	Litt. Moyen Âge (Agrég. externe) Fr. Laurent			
11h15						
12h15						
13h15	Littérature XVII ^e s. L. Plazenet		Littérature XVIII ^e s. Fr. Le Borgne (1 sem. sur 2)	Littérature XIX ^e s. P. Auraix-Jonchière (1 sem. sur 2)		
14h15		Version latine LM R. Poignault				
15h15						
16h15	Litt. comparée : « Expériences de l'histoire... » G. Loisel					
17h15						
18h15						
19h15						

Un concours blanc sera organisé début janvier 2018 ; les dates précises des épreuves vous seront transmises au cours du premier semestre. De plus, pour chaque épreuve, des devoirs d'entraînement en conditions de concours pourront être organisés de manière ponctuelle au cours des deux semestres. Le calendrier des colles préparant à l'oral sera fixé au second semestre.